

Passer la ville en revue

L'exemple de *Dérivations*, revue liégeoise de critique urbaine

François PROVENZANO (Université de Liège)

Résumé

Cet article propose une lecture d'une jeune revue papier nommée *Dérivations*, née à Liège en septembre 2015, en considérant que son dispositif médiatique permet à la fois de construire une pensée critique sur les représentations urbaines, et de faire de cette critique l'une des conditions de possibilité et de configuration d'un espace public ajusté aux dimensions physiques et imaginaires de la ville. Cette lecture prend appui sur les propositions d'Yves Jeanneret autour de la notion de « trivialité des êtres culturels », et sur les théories des « contre-publics » et des « contre-discours », pour défendre l'hypothèse d'un « principe de documentation » à l'œuvre dans la revue. Celui-ci est décrit selon les gestes, les affects et les scènes qu'il mobilise et qui contribuent à légitimer une parole citoyenne dans la ville et face à « la Ville » comme acteur institutionnel officiel.

Notice bio-bibliographique

François Provenzano est chargé de cours en Sémiotique et rhétorique à l'Université de Liège (ULg). Il a publié notamment *Vies et mort de la francophonie, une politique française de la langue et de la littérature* (Les Impressions nouvelles, 2011). Il est secrétaire de la revue *Signata – Annales des sémiotiques* et membre du groupe de travail « Presse magazine : source et objet d'histoire » (LCP-CNRS). Ses recherches actuelles portent sur la rhétorique du discours social, la circulation sociale du discours théorique et l'histoire des idées linguistiques. Avec d'autres collègues de l'ULg, il porte un projet de recherche collective intitulé « Genèse et actualité des Humanités critiques. France-Allemagne (1945-1980) ». Il vient de co-diriger un dossier sur « Les Rhétoriques du peuple » (revue *Exercices de rhétorique*, avec Émilie Goin), un collectif sur *Pratiques émergentes et pensée du médium* (chez Academia, avec Sémir Badir) et un collectif sur les *Usages du peuple (savoirs, discours, politiques)* (aux Presses universitaires de Liège, avec Émilie Goin).

Introduction

Cet article propose une lecture d'une jeune revue papier nommée *Dérivations*, née à Liège en septembre 2015 et sous-titrée « pour le débat urbain »¹. Je ne fais pas moi-même partie de l'équipe éditoriale de *Dérivations* ; j'en connais certains noms, mais je n'ai pas eu d'entretien avec les membres de la revue en vue de préparer cet article. Ce choix de ne pas interroger les acteurs de la revue est ici assumé comme une posture de travail qui entend privilégier une expérience de lecture somme toute banale : celle qui mène le citoyen d'une ville à découvrir une nouvelle revue sur l'étal de son libraire habituel, et à s'y intéresser en tant qu'objet à lire, projet médiatique, culturel et politique vivant, qui s'adresse à lui en tant que Liégeois d'aujourd'hui, sensible au devenir de sa ville. La lecture proposée ici n'en sera pas pour autant complètement « profane » (par opposition à « savante »), c'est-à-dire « non outillée », « spontanée », « naïve » – *Dérivations* sera envisagé ici avec une attention particulière à sa composante rhétorique, et à la manière dont elle sert un projet politique –, mais elle ne pourra prétendre dire le fin mot de cet objet, et encore moins des intentions générales de ses rédacteurs. Bref, lire *Dérivations* plutôt que lui appliquer une méthode d'analyse, l'inscrire dans un projet d'enquête sociologique, ou dans un corpus plus large, par exemple, c'est aussi choisir de lui conserver toute sa contemporanéité ouverte et imparfaite (au sens étymologique du terme) ; c'est aussi accepter de se situer soi-même en tant que lecteur, universitaire travaillant et vivant à Liège, appréciant personnellement cette revue, dans une position, elle aussi forcément imparfaite, de relais du discours de la revue elle-même. Je ne prétendrai pas en effet dire ou faire ici autre chose que ce que la revue dit ou fait déjà elle-même – notamment parce qu'elle se caractérise par une forme de réflexivité très présente et par un discours d'escorte qui explicite son projet éditorial.

En quoi alors ce type de matériau peut-il nourrir une problématique centrée sur l'art et la politique dans l'espace urbain ?

Un premier biais concerne le statut de représentation de la ville qu'assume la revue. Considérée comme une forme médiatique particulière, la revue donne à voir ce qu'est l'espace urbain, ce que sont ou peuvent être les interventions qu'on porte à son endroit. La question spécifique qui se pose ici est celle de l'ajustement du format revue (et même : revue-papier) à cette fonction de représentation de l'espace urbain (liégeois). Pour le dire d'emblée, l'une des hypothèses qui sera ici défendue est que la revue constitue elle-même déjà le lieu d'une critique de ces représentations, de leurs présupposés, de leurs statuts, de leur circulation, qui permet, dans le même geste, de toucher à la définition politique de l'espace public et des formes de publicité qui sont censées le constituer comme tel. Il s'agira ainsi de considérer que le dispositif médiatique que constitue la revue permet à la fois de construire une pensée critique sur les représentations urbaines, et de faire de cette

¹ La revue dispose d'un site internet : <http://derivations.be/> (dernière consultation le 4 mai 2017). Au moment de la rédaction de ce texte, elle a publié trois numéros. Le travail ici présenté s'est concentré essentiellement sur le premier numéro.

critique l'une des conditions de possibilité et de configuration d'un espace public ajusté aux dimensions physiques et imaginaires de la ville.

Un deuxième axe de problématisation concerne la rencontre entre art et politique dans les représentations urbaines envisagées. Nous verrons en effet que l'une des spécificités médiatiques de la revue est d'entretenir une haute porosité entre les statuts des discours convoqués. Ici encore pour anticiper très grossièrement sur l'une des clés de lecture qui sera mise en œuvre, on peut dire que la revue travaille à resituer les gestes politiques et les gestes artistiques relatifs à la ville dans une panoplie plus vaste de *gestes discursifs*, dont l'enjeu est précisément de remettre en question les autorités instituées dont se soutiennent *a priori* ces gestes (politiques ou artistiques).

Le propos s'organisera en trois temps, qui prendront la forme d'un aller-retour : je commencerai par donner une brève présentation « de surface » de la revue *Dérivations* ; j'en viendrai ensuite à proposer quelques pistes théoriques et herméneutiques, notamment à partir des concepts de « trivialité » et de « conflictualité de l'espace public » ; je reviendrai enfin plus directement au corpus, pour tester quelques-unes de ces pistes sur les matériaux concrets.

1. Présentation de surface

Comme convenu, (presque) rien ne sera dit des mentions institutionnelles de la revue, du profil sociologique, politique ou disciplinaire de ses rédacteurs, sinon qu'elle est éditée par l'asbl liégeoise urbAgora (créée en 2008, elle se présente comme « un lieu pluraliste et progressiste de mise en débat des questions urbaines »² et propose toute une série d'interventions et de ressources relatives aux projets urbanistiques de Liège et de son agglomération), et qu'elle reçoit le soutien officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dérivations apparaît clairement comme le projet éditorial d'urbAgora, même si les équipes ne se recourent pas exactement. La revue dispose d'un site internet autonome, mais dont la fonction essentielle est de mettre l'accent sur l'objet-papier que constitue la revue.

C'est en effet cette matérialité de la forme médiatique qui est elle-même fortement thématifiée par le discours d'escorte qu'on trouve dans les pages de *Dérivations*, en particulier dès l'éditorial du premier numéro, qui annonce que « ce petit tas de feuilles reliées pèse bien plus qu'il n'en a l'air » et explicite tous les choix qui ont conduit à « matérialiser l'objet » : « Un format petit, un peu joufflu, hyper-rationnel. Du papier écolo mais pas cher. Une rentabilité optimale du rapport texte/image/surface de la page [...] »³. Cette conscience aiguë de la matérialité est encore réaffirmée plus nettement dans l'éditorial du numéro 3 : le choix d'« [i]mprimer une revue », à l'époque de « la presse "gratuite" en ligne », est assumé à la fois pour le « plaisir » sensible de fabriquer et de manipuler des objets,

² L'asbl dispose d'un site internet : <http://urbagora.be/a-propos/qui-sommes-nous.html> (dernière consultation le 4 mai 2017).

³ *Dérivations*, 1, septembre 2015, p. 1-2.

mais aussi pour la pratique de lecture à laquelle engage le support papier : une pratique inscrite dans une temporalité longue et dans une forme d'exigence intellectuelle et esthétique⁴.

Cette manière de situer les options qui *matérialisent* l'objet-revue inscrit d'emblée *Dérivations* à rebours d'une doxa associant volontiers médias dits « alternatifs » et diffusion électronique. La revue active plutôt une mythologie bibliophilique, nourrie des valeurs positives associées à la fonction mémorielle, à la qualité documentaire, mais aussi à la prétention esthétique. Manière, déjà, d'annoncer que l'alternative médiatique proposée par *Dérivations* tient moins (ou en tout cas autant) à la nature transgressive ou contre-institutionnelle de ses contenus ou de ses thématiques qu'aux statuts qu'elle confère aux discours qu'elle accueille, aux régimes énonciatifs qu'elle autorise et, surtout, qu'elle combine.

À cet égard encore, la revue explicite sa « quête d'une écriture qui ne soit ni pamphlétaire, ni universitaire, ni vraiment journalistique, contemplative ou prospective, mais un peu de tout cela »⁵. En réalité, plutôt que la quête d'une écriture, même hybride, *Dérivations* fait se juxtaposer et se répondre *plusieurs* formes expressives (visuelles et verbales), tendues chacune par leurs propres horizons d'attente, leurs propres pactes de lecture, mais que la présence dans la revue contribue à perturber, ou à renégocier.

Pour ne prendre qu'un exemple clair, la revue fait se côtoyer, sur un même dossier, des plans techniques de bureaux d'architecture, des croquis évocateurs d'un lieu, des schémas à l'échelle servant à illustrer telle configuration de terrain, des œuvres photographiques. Tous ces régimes d'images plus ou moins stabilisés génériquement reçoivent dans le cadre de la revue ce qu'on pourrait appeler le statut commun de *vues urbaines*, susceptibles à la fois d'une lecture autonome et d'une lecture qui les articule aux images et aux textes voisins. Les valeurs de *technicité* et d'*artisticité* associées à chacun des pôles du continuum où prennent place ces images s'en trouvent potentiellement contaminées : les plans et les schémas d'architecture sont investis d'une fonction contemplative, tandis que les productions photographiques ou picturales sont susceptibles d'être lues comme des illustrations en support d'un propos particulier. Ce montage d'images procède exactement à l'inverse de l'énonciation journalistique qu'on pourrait trouver par exemple dans un titre de presse magazine traditionnel : au lieu de sur-énoncer le discours des images pour le ramener à une fonction purement dénotative, rendant finalement très secondaire la question de leur statut d'origine, l'instance-revue est en posture de sous-énonciation par rapport à des images qui, montées en vues, reçoivent un pouvoir de connotation démultiplié⁶.

Il en va de même pour les genres du discours verbal. Même si la répartition des textes en rubriques donne évidemment des indications assez claires sur les attentes

⁴ *Dérivations*, 3, septembre 2016, p. 1-2.

⁵ *Dérivations*, 1, septembre 2015, p. 3.

⁶ Sur les postures de sous-énonciation et de sur-énonciation, voir Rabatel (2012).

de lecture (« Chroniques », « Dossier », « Archive », « Fiction » ; tout comme, d'ailleurs, la présence d'un « Cahier en couleur » stabilise et favorise une réception esthétique des images qui s'y trouvent), le fait que ces discours aient globalement le même référent – la ville de Liège – estompe ces divergences de statuts, ou plutôt, ici encore, en autorise la contamination réciproque. On se limitera une fois de plus à un exemple sans doute un peu caricatural : celui du « Compte-rendu subjectif d'une séance de concertation » donné par Laure Terwagne dans le dossier relatif au projet de parking Place Cockerill⁷ (voir aussi, selon un paradigme similaire, la chronique de Caroline Lamarche rendant compte de la conférence de Carlo Ratti sur les « *smart cities* »⁸). Il s'agit d'un texte écrit à la première personne, qui met en scène un regard-témoin, peu familier des séances de concertation publique liées aux procédures d'urbanisme, qui rend compte de ses étonnements, de ses incompréhensions, de ce qu'elle perçoit de la scène de paroles qui se joue devant elle, et qui se pose finalement en narratrice cherchant à orchestrer la voix officielle des représentants de la Ville face aux voix des citoyens venus à la concertation. Les notations très descriptives de la séance (« L'orateur suivant est l'échevin des travaux, Roland Léonard »), associées aux impressions de l'instance percevante (« Là, il me semble percevoir que, déjà, les commerçants et habitants semblent un peu vexés : ça chuchote et ça se racle la gorge dans la salle ») n'apparaissent plus tant comme des marques d'objectivité ou de subjectivité, que comme les traits d'un projet stylistique global, celui qui, par le biais d'une ironie toute voltairienne, met à distance la parole du pouvoir et éclaire la violence du dispositif de « concertation » dont elle s'autorise. Ainsi le genre du « compte-rendu », inscrit au sein d'un « dossier thématique », est aimanté par la prétention à la fois esthétique et politique d'une écriture qui s'affiche pleinement comme une médiation.

De la même manière, les textes estampillés « fiction » ne constituent qu'une variation possible sur les manières d'*imaginer la ville (de Liège)* : les lieux qu'on y traverse sont reconnaissables et les fragments de vie qui s'y inscrivent participent d'une expérience collective possible de ces lieux.

Cette contamination des statuts génériques et des sources énonciatives prend aussi une forme très concrète lorsque, parfois au sein d'un même texte, sont convoqués des discours autres que celui de la revue : entretiens avec des architectes, des promoteurs immobiliers, des représentants politiques, citations de la presse nationale ou régionale, références à des travaux savants anciens ou récents, d'urbanisme ou d'autres disciplines, renvois à des sources officielles, ou au contraire plus ou moins confidentielles ; *Dérivations* brasse et actualise un spectre de savoirs tout à fait impressionnant, dont la variété est en réalité à l'image exacte des hybridations génériques dont procèdent ses propres textes.

On pourrait caractériser ces procédés par une sorte de déformation déictique : très située spatialement (c'est une revue liégeoise, qui parle de Liège, pour éventuellement la comparer à Bruxelles, Anvers ou Maastricht), l'instance de

⁷ *Dérivations*, 1, septembre 2015, p. 54-58.

⁸ *Dérivations*, 2, mars 2016, p. 19.

Dérivations cultive en revanche, non pas un effacement, mais une variation de ses coordonnées temporelles et de sa fonction référentielle. La revue parle bien, globalement, du Liège d'aujourd'hui, mais le fait aussi en parcourant et en réactualisant toute une archive (politique, médiatique, esthétique, savante), non pas pour lui faire assumer une connotation nostalgique, mais pour servir pleinement le débat ouvert par la revue. La périodicité souple de la revue autorise ce rapport étendu au présent et cette sorte de distorsion pratiquée sur l'actualité. C'est une distorsion comparable qui affecte la fonction référentielle : la ville dont il est question dans *Dérivations* est à la fois la Liège réelle, bien connue et bien repérable des Liégeois, qui identifient les références topographiques et culturelles, et une Liège imaginaire. Cette double modalité se matérialise dans le discours par la récurrence des connecteurs d'évidence (« On sait bien que », « Tout le monde se rappelle de », « Il n'aura échappé à personne que », etc.) et des marqueurs hypothétiques (« Et si... », l'usage du conditionnel, « On peut se demander si... », etc.).

Il reste, dans cette présentation de surface, à dire un mot du titre. Ici encore, la revue elle-même explique : « puisque le fleuve est déjà pris, la tangente fera l'affaire, et au pluriel s'il vous plaît »⁹. Le fleuve de Liège, c'est la Meuse, qui désigne aussi le titre d'un quotidien du groupe « SudPress », connu pour son journalisme racoleur et sensationnaliste. Le contraste est évidemment caricatural, mais il dit au moins deux choses : d'une part, que le titre s'inscrit dans un paysage médiatique local, prend sens par rapport à une série d'autres discours sur la ville et son « actualité », d'autres formats d'écriture identifiables dans l'horizon de réception liégeois ; d'autre part, que cette inscription médiatique cultive une analogie avec le paysage topographique (hydrographique) local : à côté du cours dominant du fleuve qui traverse son centre, Liège voit s'ouvrir une dérivation fluviale. Ce qui est suggéré ici, c'est évidemment une forme de voie alternative par rapport à la doxa « mosane », mais aussi une isotopie du flux, qui associe l'acte d'écriture-lecture médiatique à une posture prise dans et sur l'espace urbain, saisi par ses contours et ses détours.

Les sections suivantes vont maintenant chercher à replacer ces quelques caractéristiques de *Dérivations* dans une série de cadres théoriques et herméneutiques plus généraux, issus de la théorie des médias et de l'espace public, avec l'objectif de mieux saisir la fonction critique des discours en lien avec les enjeux urbains.

2. Cadres théoriques, pistes herméneutiques

Le parcours commencera par les propositions d'Yves Jeanneret (2008, 2014) autour de la notion de « trivialité des êtres culturels », pour remonter ensuite rapidement à l'archive dans laquelle s'inscrivent les travaux de Jeanneret, à savoir la Théorie critique de l'École de Francfort (lue notamment à partir de Voirol [2010], Negt, Kluge & Labanyi [1988]), et s'achever enfin par ce qui constitue cette fois l'un des compléments ou prolongements de la théorie de la trivialité, à savoir l'étude des

⁹ *Dérivations*, 1, septembre 2015, p. 2.

contre-discours dans l'espace public (notamment à partir de Serpereau [2015] et Auboussier [2015]).

Avec la notion de « trivialité », Yves Jeanneret entend rendre compte d'un processus global de constitution des « êtres culturels » par le fait même de leurs circulations et de leurs transformations dans l'espace public, au travers des différents dispositifs médiatiques qui s'en saisissent. Activant le sens étymologique de « trivial » (du latin *trivium*, « carrefour »), l'auteur défend ainsi l'idée que les objets matériels, les textes, les représentations s'articulent en « êtres culturels » une fois qu'ils sont soumis à un processus d'altérations et d'appropriations en chaîne, qui les charge d'une valeur sociale.

Mais il y a plus : « la trivialité n'est pas seulement un phénomène qui se décrit, mais aussi un processus sur lequel divers acteurs tentent de mettre la main » (Jeanneret 2008 : 24), autrement dit, un enjeu de pouvoir, traversé par un « plan imaginaire et normatif » : « les représentations de ce qu'est la trivialité et de ce qu'elle devrait être » (*ibid.* : 25). La tâche d'une « critique de la trivialité » consiste dès lors à « [i]nterroger les valeurs et les normes que les sociétés investissent dans les moyens qu'elles se donnent pour organiser la communication » (Bonaccorsi 2015 : 31). Autrement dit, il s'agit de mettre au jour ce que Jeanneret nomme les « prétentions communicationnelles » des dispositifs médiatiques, et la manière dont elles s'articulent parfois conjointement dans un même texte ou acte de communication (qui, selon Jeanneret, est toujours un peu « polychrétique », c'est-à-dire susceptible de « soutenir différentes logiques sociales et de correspondre à plusieurs usages différents à la fois » [Jeanneret 2014 : 14]). La « prétention communicationnelle », c'est en somme une façon d'anticiper, sous une forme plus ou moins contraignante, le processus de communication, en le chargeant d'une série de croyances et en affichant plus ou moins clairement le « projet d'intervenir sur [lui] » (Jeanneret 2014 : 248).

Chacun de ces deux volets – la trivialité et la prétention communicationnelle – se matérialisent concrètement dans des dispositifs médiatiques qualifiés à la fois de « dispositifs techno-sémiotiques » et de « technologies de l'intellect » s'inscrivant dans une certaine « économie scripturaire ». C'est dire que ces médias (depuis la tablette de cire jusqu'aux médias informatisés en passant par les guides de voyage ou les timbres postes) d'une part possèdent une architecture formelle, d'autre part articulent ces formes communicationnelles à des normes industrielles, institutionnelles, sociopolitiques, etc.

En tant que dispositifs techno-sémiotiques, les médias sont redevables d'une analyse qui considère le rôle du discours comme « opérateur puissant de trivialité » (Jeanneret 2014 : 93). On peut évoquer avec Jeanneret trois modalités particulières de cette rhétorique de la trivialité : premièrement, la « densification sémiotique » (*ibid.* : 100), par laquelle le discours se sature de signes connus et reconnaissables (le discours publicitaire et le discours militant sont paradigmatiques à cet égard) ; deuxièmement, tous les procédés citationnels par lesquels un discours enchâsse dans sa propre énonciation une énonciation déléguée et prend position par rapport à elle ; enfin troisièmement toutes les modalités d'inscription du discours dans des

formes matérielles, qui relèvent de ce qu'on nomme à la suite d'Emmanuel Souchier (1998) « l'énonciation éditoriale ».

Toutes ces clés théoriques fournissent plusieurs pistes intéressantes pour traduire le projet de *Dérivations*.

La revue assume indéniablement une fonction triviale à l'égard de cet être culturel que constitue « la Ville » (de Liège). Elle se saisit d'une série de représentations et de discours qui s'y appliquent, pour les connecter, les altérer, les densifier, les re-sémantiser, réorganiser les autorités énonciatives dont ils procèdent, et surtout les réinscrire dans une nouvelle économie scripturaire, celle d'une revue papier bisannuelle, vendue 14 euros dans les librairies de la ville, portée essentiellement par des acteurs du monde associatif et universitaire, et animée d'un souci esthétique affirmé.

En outre, la revue trivialise également cet autre être culturel qu'est « l'urbanisme », ou la « politique urbanistique », comme complexe de pratiques, de représentations, de valeurs qui se trouve ici mises explicitement en circulation dans l'espace public. On peut dire à cet égard que la revue opère elle-même sa propre critique de la trivialité de l'urbanisme, c'est-à-dire met elle-même en lumière les enjeux de pouvoir et les « prétentions » qui qualifient les formes communicationnelles dominantes autour des questions d'urbanisme. Autrement dit, la revue requalifie l'urbanisme comme être culturel notamment en resituant les logiques sociales, les dynamiques d'intérêts (publics, privés, symboliques, économiques, industriels, etc.) et les conceptions de la communication qui en déterminaient jusqu'alors la condition triviale.

Est-ce à dire qu'un tel dispositif médiatique s'inscrit dans l'horizon d'une émancipation collective, d'autant plus sensible qu'il prendrait la forme d'une double critique des formes médiatiques instituées d'une part, des politiques de socialisation urbaine des individus d'autre part ? Cette lecture francfortienne est d'autant plus tentante qu'on voit bien que l'économie scripturaire (plutôt artisanale et esthétisante) dans laquelle s'inscrit l'objet-revue fonctionne à rebours des logiques de production industrielle des contenus culturels, de la même manière que la critique urbanistique déployée entend redonner aux individus singuliers le pouvoir de se saisir des orientations données à leur espace de vie.

On peut sans doute compléter ou affiner cette hypothèse en faisant jouer, à la suite des derniers théoriciens de l'École de Francfort (Negt & Kluge 1988, repris dans Negt 2007), la polysémie du concept d'« espace public » et, dans la foulée, la place qu'y prend le « principe de publicité ». Contre l'idéal habermassien d'une universalité de principe de l'espace public, Negt et Kluge (et d'autres à leur suite) ont insisté sur la conflictualité constitutive de l'espace public, entendu dans son triple sens (1) de sites physiques, concrets, d'élaboration et d'échange des significations, (2) de substance idéale, de contenus conceptuels qui sont mis en circulation dans ces sites, enfin (3) d'« horizon général d'expérience sociale » sur

lequel s'inscrivent ces sites et ces contenus¹⁰. Activant ce triple sens, les auteurs en viennent à proposer, aux côtés de « l'espace public bourgeois » et de la « publicité » qui lui est associé, un espace public et une publicité « prolétariens ». D'autres à leur suite ont parlé de « contre-publics subalternes », ou « périphériques » (Fraser 2001), ou encore d'une « sphère publique [...] saisie comme un espace de conflictualité entre mouvements culturels hégémoniques et mouvements culturels contre-hégémoniques » (Maigret & Macé 2005 : 42). S'inscrivant dans cette filiation, et recensant le florilège de dénominations qui, depuis une bonne décennie, se sont appliquées aux médias dits « alternatifs », Antonin Serpereau (2015) convoque également la pensée de Castoriadis (1975) pour définir ce qu'il appelle des « pratiques médiatiques critiques » comme des pratiques « cherchant à mettre en évidence le fonctionnement des imaginaires institués » (Serpereau 2015 : §25).

Ici encore en rabattant sans doute très grossièrement les choses, on pourrait considérer que la revue développe une politique de la publicité, qui est inséparablement une politique de l'espace public et une critique des imaginaires médiatiques qui l'habitent.

Cette politique consisterait à déplacer ou à reconfigurer le « principe de publicité » en « principe de *documentation* ». « Documenter » le débat urbanistique : voilà en effet l'un des *leitmotive* de *Dérivations*, qui constitue donc moins des « contre-publics » subalternes, saisis par des « contenus » politiques contre-hégémoniques, que des *contre-rhétoriques publiques*, c'est-à-dire des manières d'assumer la fonction de publicité qui mise sur la vertu politique du document.

Cette vertu peut être dépliée en plusieurs volets, qui cherchent donc à situer la spécificité de la « documentation » par rapport à la « publicité ».

Le document offre une résistance, voire une conflictualité, herméneutiques. Il n'est ni transparent ni univoque. Il s'inscrit dans une épaisseur historique, dans des coordonnées spatiales et affiche des propriétés matérielles qui lui sont consubstantielles et qui, à la fois portent les traces du geste énonciatif qui l'a produit et sont susceptibles d'un ultérieur investissement technique, interprétatif ou imaginaire. Le document peut être compilé avec d'autres documents, mais, contrairement à la « donnée » par exemple, il conserve toujours une part idiosyncrasique qui le rend irréductible aux généralisations qu'on pourrait produire à partir de lui. De même, et cette fois à l'inverse du *label* ou *city brand*, le document ne peut guère servir de chapeau général à d'autres textes, pratiques ou représentations qui viendraient l'exemplifier¹¹.

Autrement dit, à rebours d'un imaginaire de la fluidité et de l'hyper-accessibilité informationnelles, de la « transparence » des choix politiques envers leur « opinion publique », ou de la labellisation même de cette opinion publique (comme le fait le *city branding*), la revue soutient une politique du document qui soudain concrétise

¹⁰ Voir la note 1 du traducteur anglais Peter Labanyi, dans Negt, Kluge & Labanyi (1988 : 60).

¹¹ Pour une présentation et une discussion des (rares) théories du document et la défense d'une approche fonctionnaliste du document, voir Tricot, Sahut & Lemarié (2016).

et singularise l'accès au savoir, l'ancre dans une expérience de l'espace urbain et médiatique comme « espace public » (aux trois sens du terme) et projette ainsi moins un « contre-public subalterne » que tout simplement un « public possible » de la politique urbanistique, en prise avec un « récit ouvert » (Neveu 1999) de sa propre ville, et même plus globalement avec de nouveaux usages possibles de la ville elle-même.

Il est évidemment très périlleux de faire des hypothèses sur l'impact d'un dispositif médiatique sur les pratiques « extra-communicationnelles » qu'il anticiperait, qu'il préfigurerait. Cela dit, on peut supposer que, à la manière d'un guide touristique¹², une revue sur la ville comporte des « scénarios de conduite », « fomentent des postures et évoquent des mondes sans les décrire » (Jeanneret 2014 : 241).

3. Retour au corpus

Nous avons évoqué, en passant, les autres formes communicationnelles de « l'urbain liégeois » par rapport auxquelles le dispositif de *Dérivations* pouvait prendre sens – certes très caricaturalement (*La Meuse*, le Big Data, le *city branding*).

Il demeure que la revue autorise elle-même en son sein une haute polychrésie, c'est-à-dire la coprésence de plusieurs prétentions communicationnelles, associées elles-mêmes à différentes logiques sociales, en production comme en réception. Pour rendre compte de ce que fait littéralement le dispositif « revue », on peut caractériser sa rhétorique selon trois angles d'approche, très étroitement associés : les gestes, les affects, les scènes.

La notion de *geste discursif* (Ltr13 2016) entend rendre compte des saillances de l'énonciation, des dess(e)ins praxéologiques du discours, du *comportement* selon lequel un énonciateur procède à son récit. La revue offre une syntaxe complexe de gestes discursifs, qui consistent *grosso modo* à décliner, à faire varier le macro-geste de *documenter* évoqué plus haut. Ces variations prennent souvent la forme d'une articulation entre *contextualiser* et *projeter* (ou *expérimenter*) : il s'agit dans ce cas de textes (ou de suites de textes) qui retracent la genèse d'une *topique urbanistique* (« les parkings », « les cinémas de quartier », « les logements étudiants »), pour ensuite envisager les solutions qui viendraient nourrir cette topique, la réactualiser, la reconfigurer à la lumière de son archive. Une autre séquence de gestes fréquente est celle qui combine *opiner* et *argumenter*. La revue se fait en effet le réceptacle de toute une série de croyances sur la ville, ses quartiers, ses habitants. Sans chercher nécessairement à combattre ce qui peut apparaître à certains égards comme des lieux communs (le bâtiment de la Cité administrative est « l'un des plus détestés de Liège »¹³, celui de la Grand Poste est « à la fois bien connu et très apprécié des Liégeois »¹⁴), elle prend au contraire appui sur eux pour

¹² Voir l'étude d'Hécate Vergopoulos (2012) évoquée par Jeanneret (2014 : 241).

¹³ *Dérivations*, 1, septembre 2015, p. 124.

¹⁴ *Ibid.*, p. 74.

défendre des thèses urbanistiques particulières, pour ancrer ses argumentaires dans une manière commune de connaître et de sentir la ville.

Nous en venons ainsi aux affects. L'une des options rhétoriques de la revue consiste en effet à performer une cartographie affective de la ville, des attentes, des désirs, des craintes et des indignations que la communauté urbaine projette sur tel ou tel lieu. Dès lors ces lieux sont aussi documentés par la dimension anthropologique qui les anime, parfois de manière non consensuelle. Les choix stylistiques de la revue, qui donnent une place aux impressions des rédacteurs autant qu'à la précision de leurs considérations plus strictement techniques, contribuent à légitimer la place de ces affects dans le débat public sur la ville, et surtout à compliquer l'alternative simpliste du jugement de goût (« J'aime » / « Je n'aime pas »), en la démultipliant selon une grande variété de scénographies.

La notion de *scénographie*¹⁵ permet de dégager un niveau d'analyse qui n'est ni celui des « genres de discours », ni celui des « interactions verbales » effectives, mais celui des rapports de places institués au sein du discours lui-même. En l'occurrence, l'interaction entre l'organe revue et son lectorat s'organise en différents genres du discours médiatique (la chronique, la fiction, l'entretien, l'archive, etc.), mais ceux-ci, saisis dans le cadre de « discours sur la ville », et (souvent, pas toujours) peu déterminés par la caractérisation institutionnelle de leur source énonciative (souvent le simple nom d'auteur), produisent des scénographies de la réflexion et de la parole citoyennes, sans autre qualité que celle d'avoir quelque chose à dire (ou à dessiner, ou à photographier) sur la ville. Quelles sont ces scénographies ? La flânerie, la visite, l'action militante, le travail d'archive, le témoignage, l'expérimentation, la comparaison, la contemplation, le plaidoyer.

Toutes ces scénographies, les gestes qui y prennent place et les affects qui les animent, contribuent à légitimer une parole citoyenne dans la ville et face à « la Ville » comme acteur institutionnel officiel, à la fois tiers absent et pourtant destinataire ultime du propos qui se noue entre la revue et ses lecteurs.

4. Pour conclure : quelle trivialité universitaire ?

L'un des points aveugles de cet article, et de son objet, concerne la position du discours universitaire dans le processus de trivialité et dans la politique publicitaire que j'ai tenté de décrire.

Ce point aveugle m'est apparu lors d'un échange de courriers avec le directeur de la revue *Dérivations*, François Schreuer. Prenant connaissance de mon travail, il a exprimé sa surprise de voir quelqu'un « faire une (longue) communication dans un colloque universitaire au sujet de notre revue »¹⁶, sans avoir pris contact avec l'équipe rédactionnelle.

Dès réception du courrier, j'ai téléphoné à M. Schreuer, pour lui demander de bien vouloir m'excuser d'avoir suscité bien involontairement un sentiment de

¹⁵ Sur cette notion, voir notamment Maingueneau 1998.

¹⁶ Correspondance privée avec François Schreuer.

« réification », pour lui expliquer le sens de ma démarche (qui n'excusait sans doute pas ma maladresse de ne pas les avoir informés), et pour lui proposer, s'il le souhaitait, de me rencontrer, sans pour autant que je m'engage à compléter ma lecture de la revue par ce qu'il me dirait de ses intentions ou de son projet à plus long terme. Nous avons finalement convenu que je lui enverrais le texte de mon intervention à l'issue du colloque.

Cet épisode pointe sans doute du doigt la fonction triviale du discours universitaire lui-même qui, bien loin d'être banalement une construction de savoir à l'usage des pairs, possède des conditions et produit des effets qui tous deux engagent d'autres sphères que la sphère savante. Autrement dit, la fonction triviale du discours universitaire se rend toujours plus ou moins (in)compatible avec la trivialité des objets qu'elle prend en charge, et qui aspirent légitimement à garder la main sur leur propre trivialité. Pourquoi et comment relancer, refaire circuler, depuis un dispositif de parole universitaire un « être culturel » tel la revue *Dérivations* sans désamorcer (ou du moins perturber) du même coup ses propres prétentions communicationnelles, la propre fonction triviale qu'il entend exercer sur ces autres êtres culturels que sont « la Ville (de Liège) » ou « l'urbanisme (à Liège) » ?

Références bibliographiques

- J. AUBOUSSIER (2015), *Présentation : discours et contre-discours dans l'espace public*, dans *Semen* [en ligne], 39. URL : <http://semen.revues.org/10463>.
- J. BONACCORSI (2015), *Compte rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, dans *Communication & langages*, 185, p. 31–35.
- N. FRASER (2001), *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe vraiment*, dans *Hermès*, 31, p. 109–142.
- Y. JEANNERET (2008), *Penser la trivialité. Volume I. La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Lavoisier.
- Y. JEANNERET (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Non Standard.
- LTTR13 (2016), *Figures de l'énonciation. Les gestes discursifs du savoir*, dans A. BIGLARI & G. SALVAN [éd.], *Figures en discours*, Paris, Academia, p. 93–116.
- É. MACÉ & É. MAIGRET (2005), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin.
- D. MAINGUENEAU (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- I. MAYEUR (2016), *Notes de lecture. La trivialité comme cadre conceptuel possible d'une étude de la plateforme OpenEdition*, dans *Dériv@tions*, Carnet de recherche en ligne, <https://driv.hypotheses.org/>.
- O. NEGТ (2007), *L'Espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
- O. NEGТ, A. KLUGE & P. LABANYI (1988), "The Public Sphere and Experience": selections, dans *October*, 46, p. 60–82.
- É. NEVEU (1999), *Médias, mouvements sociaux, espaces publics*, dans *Réseaux*, 17/98, p. 17–85.
- A. RABATEL (2012), *Positions, positionnements et postures de l'énonciateur*, dans *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 56, p. 23–42.
- A. SERPEREAU (2015), *Critique des imaginaires institués et renforcement d'êtres-ensembles : pratiques médiatiques critiques et production de contre-discours*, dans *Semen* [en ligne], 39. URL : <http://semen.revues.org/10490>.
- A. TRICOT, G. SAHUT & J. LEMARIÉ (2016), *Le Document : communication et mémoire*, Bruxelles, De Boeck.
- O. VOIROL (2010), *La Théorie critique des médias de l'École de Francfort : une relecture*, dans *Mouvements*, 61, p. 23–32.